

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1761

20 septembre 2006

SOMMAIRE

ACM Global Investments	84520	Graydon S.A., Luxembourg	84487
ACM Global Investments	84520	Green Real Estate Holding S.A., Luxembourg ...	84486
Aintree Investments S.A., Luxembourg	84519	Green Real Estate Holding S.A., Luxembourg ...	84486
Allianz Société Financière, S.à r.l., Luxembourg ..	84488	Green Real Estate Holding S.A., Luxembourg ...	84486
Ameublement Jos Schartz, S.à r.l., Bissen	84503	Guilbert Luxembourg, S.à r.l., Strassen	84489
Antimoine Participations S.A., Luxembourg	84521	Guilbert Luxembourg, S.à r.l., Strassen	84489
Art Deluxe Holding, S.à r.l., Luxembourg	84505	Holding N.Arend & C.Fischbach S.A., Mersch ...	84490
Bergasa Holding S.A., Luxembourg	84528	Hotelpar Finance S.A.H., Luxembourg	84483
Bilku 2, Sicav, Luxembourg	84526	Hunter Group Holdings S.A., Luxembourg	84503
BNL International Investments S.A., Luxembourg	84488	Hunter Group Holdings S.A., Luxembourg	84503
Bureau d'Expertises Jean Schmit, S.à r.l., Luxem- bourg	84528	Iberian Hy-Power S.A., Luxembourg	84493
Camina S.A., Luxembourg	84507	Immo Sebastiani, S.à r.l., Bissen	84493
Capital @ Work Umbrella Fund, Sicav, Luxem- bourg	84523	Immobilier Green S.A., Luxembourg	84485
Cigogne Management S.A., Luxembourg	84518	Immobilier Green S.A., Luxembourg	84485
Closdenis International S.A., Luxembourg	84504	Immobilier Green S.A., Luxembourg	84485
Communications BP, S.à r.l., Luxembourg	84519	Immobilier Feidt & Thill S.A., Luxembourg ...	84494
Compagnie Internationale de Trading de Luxem- bourg S.A., Luxembourg	84504	Imtex S.A., Luxembourg	84507
Contact-Lux S.A., Luxembourg	84487	ING (L) Liquid, Sicav, Luxembourg	84525
Contact-Lux S.A., Luxembourg	84487	Internationale Forêt Noire S.A.H., Luxembourg .	84528
Delabais Investissements S.A., Luxembourg	84511	Investment Company Westend Holding S.A., Lu- xembourg	84520
Delphi Fund, Sicav, Luxembourg	84501	Iris Consulting S.A., Esch-sur-Alzette	84519
Delta Networks Limited S.A., Luxembourg	84487	Itech Professionals S.A., Luxembourg	84488
Dewaplus, Sicav, Luxembourg	84520	J.S.E. Immobilière, S.à r.l., Luxembourg	84502
Dynamic Networks S.A., Luxembourg	84484	Jean Schmit Engineering, S.à r.l., Luxembourg ..	84502
Edmonton Finance S.A., Luxembourg	84519	Jotoquo International Holding S.A., Luxembourg.	84526
Etplus S.A., Luxembourg	84486	Julius Baer Multiopportunities, Sicav, Luxembourg	84505
Eufi-Cash Sicav, Luxembourg	84522	Langerheights S.A., Luxembourg	84507
Eufi-Rent Sicav, Luxembourg	84524	Lotar Investissements S.A., Luxembourg	84505
European Balanced Property Management Com- pany S.A., Luxembourg	84490	Ludovica S.A.H., Luxembourg	84525
Eurowest Holding S.A., Luxembourg	84502	Luris, S.à r.l., Müllendorf	84490
Eurowest Holding S.A., Luxembourg	84502	Luxmin Trade S.A., Fennange	84491
Financial China S.A., Luxembourg	84490	M2 Holding S.A., Luxembourg	84487
Garfin International S.A., Luxembourg	84519	Madurai S.A., Luxembourg	84491
Global International Trade S.A., Luxembourg ...	84505	Mar-Plast International S.A., Luxembourg	84505
Globus-CMS, Globus Consulting and Management Services S.A., Luxembourg	84489	Marché Investissements Holding S.A., Luxem- bourg	84526
		MeesPierson Private Real Estate Fund (S.C.A.), Luxembourg	84483
		Meeting Point, S.à r.l., Luxembourg	84484

Meeting Point, S.à r.l., Luxembourg	84484	Rylux S.A.H., Luxembourg	84527
Meeting Point, S.à r.l., Luxembourg	84484	Schwarzwaldhaus, S.à r.l., Reckange sur Mersch . .	84490
Meeting Point, S.à r.l., Luxembourg	84484	Sepagest, S.à r.l., Bertrange	84491
Menuiserie Hermes, S.à r.l., Tadler	84494	SOF European Hotel Co-Invest Holdings II, S.à r.l., Luxembourg	84506
Mr. Biff, S.à r.l., Differdange/Niedercorn	84502	Socimmo S.A., Luxembourg	84485
Multi Strategy Portfolio, Sicav, Luxembourg	84525	Sonata Securities S.A., Luxembourg	84488
Munimmo S.à r.l. & Cie, S.e.c.s., Howald	84503	Southern Light Holding S.A., Luxembourg	84523
Naja Investment S.A.H., Luxembourg	84527	StarPlus Sicav, Strassen	84521
Northfin S.A., Luxembourg	84506	Synthon Luxembourg Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	84504
OCM Luxembourg EPOF Herkules Holdings, S.à r.l., Luxembourg	84511	Synthon Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	84504
OCM Luxembourg OPPS Herkules Holdings, S.à r.l., Luxembourg	84494	Taro S.A., Luxembourg	84511
Ocea et Compagnie, S.à r.l., Bertrange	84510	Theseo-Lux S.A., Luxembourg	84483
Ofax S.A., Luxembourg	84518	Theseo-Lux S.A., Luxembourg	84483
Ofax S.A., Luxembourg	84518	Totl S.A., Luxembourg	84506
Orix S.A., Luxembourg	84485	Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand S.A., Luxembourg	84489
Osten, S.à r.l., Remich	84511	Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand S.A., Luxembourg	84489
Pasco Immobilière S.A., Luxembourg	84510	Treulux II Deutsch-Luxemburgische Revision und Treuhand S.A., Luxembourg	84489
Pecunia S.A., Luxembourg	84506	Union Financière du Benelux S.A., Luxembourg . .	84522
Peninsula S.A., Luxembourg	84504	United Services S.A., Luxembourg	84494
Perfin S.A., Luxembourg	84483	Vlimmo International S.A.H., Luxembourg	84523
Pilota S.A., Luxembourg	84482	Weber Noris, S.à r.l., Remich	84507
Plantin Investments S.A., Luxembourg	84506	Westen, S.à r.l., Remich	84507
Portunus Investment Holding S.A., Luxembourg .	84522	Wurth-Strotz, S.à r.l., Lintgen	84503
Prime Invest II S.A., Luxembourg	84486		
Prime Invest II S.A., Luxembourg	84486		
Quirinus International Holding S.A., Luxembourg	84521		

PILOTA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9-11, rue Goethe.

R. C. Luxembourg B 75.659.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg, le lundi 3 juillet 2006, que l'Assemblée a pris, entre autres, la résolution suivante:

Quatrième résolution

L'Assemblée prend acte que les mandats des Administrateurs et du Commissaire sont venus à échéance en date du 12 juillet 2004 et qu'en l'absence de renouvellement des mandats et/ou de nouvelles nominations, les Administrateurs et le Commissaire ont poursuivi leur mandat jusqu'à la date de ce jour. L'Assemblée décide de ne pas renommer Monsieur Sergio Vandt en qualité d'Administrateur et Président du Conseil d'Administration et décide de nommer pour une durée de -1- (un) an, les administrateurs suivants:

- Monsieur Davide Murari, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) - 12, avenue de la Liberté, Administrateur et Président du Conseil d'Administration;
- Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) - 12, avenue de la Liberté, Administrateur;
- Monsieur Onelio Piccinelli, employé privé à L-1930 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) - 12, avenue de la Liberté, Administrateur.

Le mandat des Administrateurs prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

L'Assemblée décide de ne pas renommer la société GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., Luxembourg, en qualité de Commissaire et décide de nommer pour une durée de -1- (un) an, la société FIDUCIAIRE MEVEA, S.à r.l., 6-12, place d'Armes, L-1136 Luxembourg, en qualité de Commissaire.

Le mandat de Commissaire prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 31 décembre 2005.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Le Conseil d'Administration

D. Murari / J.-P. Fiorucci

Président / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 13 juillet 2006, réf. LSO-BS04669. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(077829.3//34) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 31 juillet 2006.

MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE FUND (S.C.A.), Société en Commandite par Action.

Siège social: L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 107.629.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale des Actionnaires le 27 avril 2006

En date du 27 avril 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:
- de renouveler le mandat de Réviseur d'Entreprises de PricewaterhouseCoopers pour une période d'un an venant à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale de 2007.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour extrait sincère et conforme
Pour MeesPierson PRIVATE REAL ESTATE FUND
FORTIS BANQUE LUXEMBOURG
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2006, réf. LSO-BS09339. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(088562.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 août 2006.

HOTELPAR FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 31.636.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08686, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(075443.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PERFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 95.870.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03667, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PERFIN S.A.

Signature

(067599.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

THESEO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01505, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067718.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

THESEO-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 60.244.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01656, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067663.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

DYNAMIC NETWORKS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 196, rue de Hamm.
R. C. Luxembourg B 64.211.

Le bilan de liquidation au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08030, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Pour DYNAMIC NETWORKS S.A.

Signature

(075093.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MEETING POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.174.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03316, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour les Gérants

Signature

(067625.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MEETING POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.174.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03305, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour les Gérants

Signature

(067634.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MEETING POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.174.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03307, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour les Gérants

Signature

(067638.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

MEETING POINT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.174.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour les Gérants

Signature

(067640.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

84485

ORIX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.824.

Le bilan au 31 décembre 2005 dûment approuvé, enregistré à Luxembourg, le 11 juillet 2006, réf. LSO-BS03663, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

ORIX S.A.

Signature

(067602.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01484, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067723.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01488, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067722.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

IMMOBILIAR GREEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.071.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067719.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SOCIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1225 Luxembourg, 11, rue Béatrix.
R. C. Luxembourg B 42.031.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 14 juillet 2006

Sont nommés administrateurs et administrateurs-délégués pour une durée d'un an, leur mandat prenant fin lors de l'assemblée ordinaire de l'année 2007:

- Monsieur Angelo Crapanzano, administrateur-délégué, demeurant à Bofferdange,
- Monsieur Constant Less, adjoint à l'administrateur-délégué, demeurant à Bofferdange,
- Monsieur Joseph d'Agostino, demeurant à Rombas (F).

Fait et passé à Strassen, date qu'en tête des présentes.

Signature / Signature / Signature

Président / Secrétaire / Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07425. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075550.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GREEN REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01388, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067731.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GREEN REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2004 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01389, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067730.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GREEN REAL ESTATE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 82.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01391, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067728.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ETPLUS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 4, rue du Marché-aux-Herbes.
R. C. Luxembourg B 96.143.

Les comptes annuels au 30 juin 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01381, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(067733.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

PRIME INVEST II, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.203.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02180, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Signature.

(067750.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

PRIME INVEST II, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 53.203.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 6 juillet 2006, réf. LSO-BS02182, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

Signature.

(067751.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

84487

DELTA NETWORKS LIMITED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 76.988.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01578, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour DELTA NETWORKS LIMITED S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067738.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GRAYDON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 98.092.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01573, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour GRAYDON S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067740.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

M2 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 106.132.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01568, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour M2 HOLDING S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067743.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CONTACT-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 56.364.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00857, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067770.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

CONTACT-LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 56.364.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00856, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067769.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ITECH PROFESSIONALS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 60.349.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01564, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour ITECH PROFESSIONALS S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067745.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

SONATA SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.

R. C. Luxembourg B 102.636.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 5 juillet 2006, réf. LSO-BS01560, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juillet 2006.

Pour SONATA SECURITIES S.A.

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

(067746.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

ALLIANZ SOCIETE FINANCIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1728 Luxembourg, 26, rue du Marché aux Herbes.

R. C. Luxembourg B 95.660.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00860, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067765.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

BNL INTERNATIONAL INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

R. C. Luxembourg B 40.924.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2006

L'Assemblée Générale Ordinaire tenue en date du 18 avril 2006 a décidé de renouveler le mandat des administrateurs jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire délibérant sur l'exercice 2006.

Le Conseil d'Administration se compose donc comme suit:

M. Rodolfo Rinaldi, Administrateur,

M. Niccolò Pandolfini, Administrateur,

M. Francesco Mattei, Administrateur,

M. Fabio Di Vincenzo, Administrateur,

M. Egidio Pagliara, Administrateur.

Luxembourg, le 7 juillet 2006.

BANCA NAZIONALE DEL LAVORO INTERNATIONAL, Société Anonyme

Signatures

Le domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06749. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075156.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TREULUX II DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE REVISION UND TREUHAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 54.459.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-BR07010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068069.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

TREULUX II DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE REVISION UND TREUHAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 54.459.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-BR07012, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068070.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

TREULUX II DEUTSCH-LUXEMBURGISCHE REVISION UND TREUHAND S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2430 Luxembourg, 26, rue Michel Rodange.
R. C. Luxembourg B 54.459.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 mars 2004, réf. LSO-BR07014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(068072.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GLOBUS-CMS, GLOBUS CONSULTING AND MANAGEMENT SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 38.260.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 4 juillet 2006, réf. LSO-BS00802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(067767.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 juillet 2006.

GUILBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.984.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08507, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 juillet 2006.

Signature.

(075477.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GUILBERT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8009 Strassen, 43, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 52.984.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08509, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 19 juillet 2006.

Signature.

(075478.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

HOLDING N.AREND & C.FISCHBACH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch.
R. C. Luxembourg B 61.563.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08036, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 24 juillet 2006.

Pour *HOLDING N.AREND & C.FISCHBACH S.A.*

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074986.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

**LURIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. L.R.I., S.à r.l.).**

Siège social: L-7317 Müllendorf, 54, rue Paul Eyschen.
R. C. Luxembourg B 103.550.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour *LURIS, S.à r.l.*

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074990.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SCHWARZWALDHAUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7595 Reckange sur Mersch, 47, rue de Septfontaines.
R. C. Luxembourg B 87.310.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06206, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour *SCHWARZWALDHAUS, S.à r.l.*

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074992.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EUROPEAN BALANCED PROPERTY MANAGEMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-1536 Luxembourg, 2, rue du Fossé.
R. C. Luxembourg B 106.702.

Les statuts coordonnés, suivant l'acte n° 39181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(080067.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

FINANCIAL CHINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 55.594.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07217, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075079.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

84491

LUXMIN TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3332 Fennange, 2, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 66.069.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 juillet 2006.

Signature.

(073570.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 juillet 2006.

SEPAGEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewée.
R. C. Luxembourg B 101.028.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06213, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour SEPAGEST, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074995.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MADURAI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 118.193.

STATUTS

L'an deux mille six, le quatre juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société de droit panaméen WILONA GLOBAL S.A., ayant son siège social à Panama-City, Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street (Panama).

2.- La société de droit panaméen MELSON ASSETS INC., ayant son siège social à Panama-City, Arango-Orillac Building, 2nd Floor, East 54th Street (Panama).

Les deux comparantes sont ici représentées par Madame Valérie Wesquy, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'elles vont constituer entre elles:

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de MADURAI S.A.

Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires, d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

La durée de la société est fixée pour une durée illimitée.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet, sans vouloir bénéficier de la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

Art. 3. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), divisé en 310 (trois cent dix) actions de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Les actions de la société peuvent être créées, aux choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

En cas d'augmentation du capital social, les droits attachés aux actions nouvelles seront les mêmes que ceux dont jouissent les actions anciennes.

Art. 4. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

La Société se trouve engagée par la signature de deux administrateurs conjointement.

Art. 5. Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration n'est pas autorisé à disposer et/ou à affecter en garantie sous quelque forme que ce soit les immeubles et les participations détenus par la société, en tout ou partie. En conséquence de quoi, la disposition et l'affectation en garantie de tout ou partie des immeubles et participations de la société seront de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax, étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.

Art. 6. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Art. 7. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre.

Art. 8. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le premier jeudi du mois de juin à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 9. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix, sauf les restrictions imposées par la loi.

Art. 10. L'assemblée générale des actionnaires a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 11. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1.- Le premier exercice commencera aujourd'hui même pour finir le 31 décembre 2006.

2.- La première assemblée générale ordinaire se tiendra en 2007.

Souscription et Libération

1.- La société de droit des Iles Vierges Britanniques WILONA GLOBAL S.A., pré-désignée, trois cent neuf actions.....	309
2.- La société de droit panaméen MELSON ASSETS INC, pré-désignée, une action.....	1
Total: trois cent dix actions.....	310

Les actions ont été libérées d'un quart (1/4) par des versements en numéraire, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille trois cents euros (1.300,- EUR).

Assemblée Générale Extraordinaire

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1.- Le nombre des administrateurs est fixé à quatre (4) et celui des commissaires à un (1).

2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:

- Monsieur H.J.J. Moors, administrateur de sociétés, né le 3 novembre 1944 à Bilzen (Belgique) et demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg;

- Madame Valérie Wesquy, employée privée, née le 6 mars 1968 à Mont St Martin (France) et demeurant professionnellement 40, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg;

- Monsieur Vincent Willems, employé privé, né le 30 septembre 1975 à Liège, (Belgique) et demeurant professionnellement à 40, avenue de la Faïencerie L-1510 Luxembourg;

- Monsieur Vincent Cormeau, administrateur de sociétés, né le 29 août 1960 à Verviers (Belgique) et demeurant professionnellement à L-1510 Luxembourg, 40, avenue de la Faïencerie.

3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:

La société à responsabilité limitée MAYFAIR TRUST, S.à r.l., ayant son siège social à L-2310 Luxembourg, 54, avenue Pasteur, R.C.S. B 112.769.

4.- Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2009.

5.- Le siège social est fixé à L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

6.- Le conseil est autorisé à nommer un ou plusieurs de ses membres aux fonctions d'administrateur-délégué.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: V. Wesquy, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 5 juillet 2006, vol. 470, fol. 64, case 2. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 août 2006.

M. Schaeffer.

(082405.3/5770/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

IMMO SEBASTIANI, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7794 Bissen, 18, rue Martin Greisch.

R. C. Luxembourg B 104.928.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour IMMO SEBASTIANI, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l., Mersch

Signature

(074996.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

IBERIAN HY-POWER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R. C. Luxembourg B 41.690.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration qui s'est tenu le 3 juillet 2006

Au Conseil d'Administration de IBERIAN HY-POWER S.A. («la société»), il a été décidé comme suit:

- de transférer le siège social de la société du 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg au Carré Bonn, 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg et ce avec effet immédiat.

Luxembourg, le 3 juillet 2006.

LUXEMBOURG MANAGEMENT COMPANY LIMITED

Administrateur-délégué

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 7 juillet 2006, réf. LSO-BS02848. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(080553.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 août 2006.

IMMOBILIERE FEIDT & THILL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1260 Luxembourg, 1, rue de Bonnevoie.
R. C. Luxembourg B 85.761.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06217, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour *IMMOBILIERE FEIDT & THILL S.A.*

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(074999.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

UNITED SERVICES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 67, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 24.423.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06427, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour *UNITED SERVICES S.A.*

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075000.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MENUISERIE HERMES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9181 Tadler, 2, Emwee.
R. C. Luxembourg B 111.754.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06167, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour *MENUISERIE HERMES, S.à r.l.*

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075001.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OCM LUXEMBOURG OPPS HERKULES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 118.873.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-fourth day of August.

Before Us, Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM LUXEMBOURG OPPORTUNITIES INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg, registered with the trade register of Luxembourg under number R.C.S. B 97.473,

represented by Ms Figen Eren, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on August 24, 2006.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) under the name OCM LUXEMBOURG OPPS HERKULES HOLDINGS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Lux-

embourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least three members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any three managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM LUXEMBOURG OPPORTUNITIES INVESTMENTS, S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Jean Fell, expert-comptable, born on 9 April 1956 in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Cornelius Martin Bechtel, conseil, born on 11 March 1968 in Emmerich, Germany, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Szymon Dec, conseil, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Hugo Neuman, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing in L-1724 Luxembourg, 16, rue J.B. Fresez;

- Mr Pedro Urquidi, company manager, born on May 29, 1970 in El Paso, Texas, United States, residing at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom; and

- Mr Christopher Boehringer, company manager, born on January 1, 1971 in Forbes, New South Wales, Australia, residing at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom.

2. The registered office of the Company is set at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said proxyholder appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM LUXEMBOURG OPPORTUNITIES INVESTMENTS, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 398, route d'Esch, L-1025 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 97.473,

représentée par Maître Figen Eren, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg,

en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 24 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM LUXEMBOURG OPPS HERKULES HOLDINGS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

Art. 4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales**Art. 5. Capital**

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes sous-crites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation**Art. 7. Conseil de gérance**

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de trois gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

14.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.

14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

(i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;

(ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;

(iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;

(iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM LUXEMBOURG OPPORTUNITIES INVESTMENTS, S.à r.l., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né le 9 avril 1956 à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
 - Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né le 11 mars 1968 à Emmerich, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
 - Monsieur Szymon Dec, conseil, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
 - Monsieur Hugo Neuman, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant à L-1724 Luxembourg, 16, rue J.B. Fresez;
 - Monsieur Pedro Urquidi, gérant de sociétés, né le 29 mai 1970 à El Paso, Texas, Etats-Unis, ayant son adresse professionnelle à 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Royaume-Uni; et
 - Monsieur Christopher Boehringer, gérant de sociétés, né le 1^{er} janvier 1971 à Forbes, New South Wales, Australie, ayant son adresse professionnelle à 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, Royaume-Uni.
2. Le siège social de la Société est établi au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: F. Eren, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, vol. 155S, fol. 23, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(094940.3/230/434) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

DELPHI FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 1, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 86.135.

—
EXTRAIT

L'Assemblée Générale des Actionnaires s'est tenue à Luxembourg le 2 mai 2006 et a adopté les résolutions suivantes:

1. L'Assemblée a reconduit le mandat des administrateurs suivants pour une période d'une année, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires:

Mark Warner,
Urs Hodler,
Giovanni Viani,
Jerry Hilger,
Pierre Etienne.

2. L'Assemblée a reconduit le mandat du Réviseur d'Entreprises KPMG AUDIT pour une durée d'un an, jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires.

Pour DELPHI FUND

PICTET FUNDS (EUROPE) S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06764. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075587.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MR. BIFF, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4513 Differdange/Niedercorn, 82, route de Bascharage.
R. C. Luxembourg B 63.299.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06169, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour MR. BIFF, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075002.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

J.S.E. IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 13, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 71.193.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06181, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour J.S.E. IMMOBILIERE, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075005.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

JEAN SCHMIT ENGINEERING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 13, avenue Gaston Diderich.
R. C. Luxembourg B 46.432.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06183, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour JEAN SCHMIT ENGINEERING, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075006.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EUROWEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 73.888.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08470, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(075917.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

EUROWEST HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.
R. C. Luxembourg B 73.888.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08473, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 juillet 2006.

Signature.

(075914.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

AMEUBLEMENT JOS SCHARTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7762 Bissen, 22, rue de Boevange.

R. C. Luxembourg B 29.468.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06185, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour AMEUBLEMENT JOS SCHARTZ, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075007.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

WURTH-STROTZ, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7451 Lintgen, 24, rue Knepel.

R. C. Luxembourg B 32.028.

Les documents de clôture de l'année 2004, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06195, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour WURTH-STROTZ, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075008.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MUNIMMO S.A R.L. & CIE, Société en commandite simple.

Siège social: L-2529 Howald, 30, rue des Scillas.

R. C. Luxembourg B 4.916.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 12 juillet 2006, réf. LSO-BS04239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Pour MUNIMMO, S.à r.l. & CIE

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG S.A.

Signature

(075013.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

HUNTER GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 14.893.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08276, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076516.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

HUNTER GROUP HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 14.893.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08278, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076517.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

PENINSULA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 65.658.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08849, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signature

(075017.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SYNTHON LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.834.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08352, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYNTHON LUXEMBOURG HOLDING, S.à r.l.

C. Bitterlich

Gérant Catégorie B

(075027.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SYNTHON LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 13, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 85.837.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08355, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SYNTHON LUXEMBOURG, S.à r.l.

C. Bitterlich

Gérant Catégorie B

(075030.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DE TRADING DE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.528.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07172, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075036.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CLOSDENIS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.
R. C. Luxembourg B 93.030.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08087, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(075040.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

ART DELUXE HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 4.000.000,-.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 84.635.

Le bilan de la société au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07179, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(075038.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GLOBAL INTERNATIONAL TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 104.820.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07279, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075045.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LOTAR INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 91.987.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07274, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075047.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

MAR-PLAST INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 62.193.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07270, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075050.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

JULIUS BAER MULTIOPPORTUNITIES, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 107.692.

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui s'est tenue le 27 juin 2006 a décidé:

- de renouveler les mandats de:

M. Herman Beythan,

ETUDE LINKLATERS LOESCH, 4, rue Carlo Hemmer, L-1011 Luxembourg,

M. Martin Jufer,

JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES Ltd., Hohlstrasse 602, CH-8010 Zürich,

M. Martin Vogel,

JULIUS BAER INVESTMENT FUNDS SERVICES Ltd., Hohlstrasse 602, CH-8010 Zürich,

en leur qualité d'administrateurs pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2007,

- de renouveler le mandat de:

PricewaterhouseCoopers, S.à r.l., 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg,

en qualité de Réviseur d'Entreprises pour une période d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2006.

Pour JULIUS BAER MULTIOPPORTUNITIES, SICAV.
RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05185. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(075125.3//25) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

NORTHFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 93.597.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07251, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075063.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PECUNIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 65.260.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07239, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075072.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PLANTIN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 108.706.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07234, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075073.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TOTL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 51.533.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07228, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075075.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

SOF EUROPEAN HOTEL CO-INVEST HOLDINGS II, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 110.013.

Le bilan pour la période du 27 janvier 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Signature.

(075078.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

84507

IMTEX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 71.429.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07223, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075077.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

WEBER NORIS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.
R. C. Luxembourg B 106.274.

Le bilan pour la période du 21 janvier 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08742, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(075080.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

CAMINA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 79.126.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07211, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075082.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

WESTEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.
R. C. Luxembourg B 106.231.

Le bilan pour la période du 21 janvier 2005 (date de constitution) au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08736, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(075083.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

LANGERHEIGHTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 124, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 118.194.

STATUTS

L'an deux mille six, le dix juillet.

Par-devant Nous Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1. Mr Franck Provost, Directeur Général, né le 11 novembre 1972 à F-Paris, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

2. Mme Marianne Repplinger, Comptable, née le 7 août 1973 à F-Nancy, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II.

Lesquels comparants, aux termes de la capacité avec laquelle ils agissent, ont requis le notaire instrumentaire d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination de LANGERHEIGHTS S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts, et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations mobilières et immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

Elle pourra réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour le compte de tiers, seule ou en association, en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet et de son but.

Art. 3. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, libérées entièrement.

Le capital autorisé est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé à l'article 6 ci-après.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites, du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra à Luxembourg, au siège social de la société, ou à tout autre endroit à Luxembourg qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de juin à 15.00 heures et pour la première fois en l'an deux mille sept.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit. L'assemblée générale annuelle peut se tenir à l'étranger si, selon une décision définitive et absolue du conseil d'administration, des circonstances exceptionnelles l'exigent.

Dans la mesure où il n'est pas autrement disposé par les présents statuts, les délais et quorum imposé par la loi s'appliquent à la convocation et la tenue des assemblées d'actionnaires.

Dans les limites imposées par la loi et les présents statuts, chaque action donne droit à une voix. Un actionnaire peut se faire représenter à toute assemblée d'actionnaires en indiquant un mandataire par écrit, télécopie ou courrier.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toute autre condition à accomplir par les actionnaires pour prendre part aux assemblées.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par les actionnaires lors de l'assemblée générale annuelle pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement, dans ce cas, l'assemblée générale, lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par fax un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

En cas de parité de voix, la voix du président sera prépondérante.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Toute décision peut être exprimée dans un document ou des copies séparées, établis ou transmis à cet effet et signés par un ou plusieurs administrateurs. Une télécopie transmise par un administrateur sera considérée comme un document signé par cet administrateur à ces fins. Une réunion des administrateurs pourra également être tenue si différents administrateurs sont présents à des endroits différents, pourvu qu'ils puissent communiquer entre eux, par exemple par une conférence téléphonique.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, avec l'autorisation préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à un ou plusieurs membres du conseil ou à un comité (dont les membres n'ont pas besoin d'être administrateurs), agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommé et révoqués tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Pour la première fois un administrateur délégué peut être nommé directement par l'assemblée générale extraordinaire qui fait suite à la constitution.

Art. 10. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille six.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société, il est prélevé cinq pour cent (5 %) pour le fonds de réserve légale, ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social tel que prévu à l'article 3 des statuts ou tel qu'il aura été augmenté ou réduit tel que prévu à l'article 3 des présents statuts.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et Libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nbre d'actions
1. Monsieur Franck Provost, prénommé.	30.900,-	30.900,-	309
2. Madame Marianne Repplinger, prénommée	100,-	100,-	1
Total	31.000,-	31.000,-	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

84510

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, est approximativement estimé à la somme de 2.000,- EUR.

Assemblée Générale Extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateur:
 - a) Monsieur Franck Provost, Directeur Général, né le 11 novembre 1972 à F-Paris, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II;
 - b) Madame Marianne Repplinger, Comptable, née le 7 août 1973 à F-Nancy, demeurant professionnellement à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II;
 - c) Madame Patricia Prima, Administrateur de sociétés, née le 7 janvier 1953 à F-La Membrolle S/Choisille, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 43, boulevard Prince Henri.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La société anonyme HOPARGEST S.A., ayant son siège social à L-2340 Luxembourg, 25, rue Philippe II, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 100.925.
4. L'adresse de la société est fixée au 124, boulevard de la Pétrusse, L-2330 Luxembourg.
5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2012.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: F. Provost, M. Repplinger, M. Schaeffer.

Enregistré à Remich, le 13 juillet 2006, vol. 470, fol. 66, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Molling.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 4 août 2006.

M. Schaeffer.

(082407.3/5770/177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2006.

OCEA ET COMPAGNIE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8064 Bertrange, 57, Cité Millewée.

R. C. Luxembourg B 111.329.

Les documents de clôture de l'année 2005, enregistrés à Luxembourg, le 17 juillet 2006, réf. LSO-BS06171, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, juillet 2006.

Pour OCEA ET COMPAGNIE, S.à r.l.

AREND & PARTNERS, S.à r.l.

Signature

(075004.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

PASCO IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 64.082.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07244, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075070.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OSTEN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5559 Remich, 4, Aale Stack.

R. C. Luxembourg B 100.570.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 juillet 2006, réf. LSO-BS08734, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2006.

Signature.

(075085.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

TARO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 41.933.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 14 juillet 2006, réf. LSO-BS05094, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 juillet 2006.

Signature.

(075088.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

DELABAIS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R. C. Luxembourg B 89.508.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07200, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075091.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OCM LUXEMBOURG EPOF HERKULES HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1331 Luxembourg, 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 118.874.

STATUTES

In the year two thousand six, on the twenty-fourth day of August.

Before Us, Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

OCM LUXEMBOURG EPOF, S.à r.l., société à responsabilité limitée existing under the Luxembourg law, having its registered office at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, registered with the trade register of Luxembourg under number R.C.S. B 116.601,

represented by Ms Figen Eren, lawyer, with professional address in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Luxembourg, on August 24, 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration**Art. 1. Name**

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name OCM LUXEMBOURG EPOF HERKULES HOLDINGS, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10th August, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period of time.

4.2 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares in registered form with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

If the Company has more than one shareholder, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem its own shares within the limits set forth by the Law.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The Company is managed by a board of managers of at least three members appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The managers may be dismissed at any time ad nutum (without any reason).

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of

managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. In cases of urgency, circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters by the joint signature of any three managers of the Company or, as the case may be, by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three quarters of the Company's share capital.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the thirty-first December of each year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, the statutory auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 15. Allocation of Profits

15.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company

is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

15.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the single shareholder or the general meeting of shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1 In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholder(s) or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

16.2 The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VI. General provision

17. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription - Payment

Thereupon, OCM LUXEMBOURG EPOF, S.à r.l., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for five hundred (500) shares in registered form, with a nominal value of twenty-five euro (EUR 25.-) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-).

The amount of twelve thousand and five hundred euro (EUR 12,500.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand two hundred euro (EUR 2,200.-).

Resolutions of the sole shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr Caleb Kramer, company manager, born on 16 June 1969 at Washington DC, United States of America, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mr Justin Bickle, company manager, born on 11 January 1971 in Plymouth, United Kingdom, residing professionally at 27 Knightsbridge, London SW1X 7LY, United Kingdom;

- Mr Jean Fell, expert-comptable, born on 9 April 1956 in Echternach, Grand Duchy of Luxembourg, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Cornelius Martin Bechtel, conseil, born on 11 March 1968 in Emmerich, Germany, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;

- Mr Szymon Dec, conseil, born on 3 July 1978 in Lodz, Poland, residing professionally in L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; and

- Mr Hugo Neuman, company manager, born on October 21, 1960 in Amsterdam, The Netherlands, residing in L-1724 Luxembourg, 16, rue J.B. Fresez.

2. The registered office of the Company is set at 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the proxyholder of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the above appearing party, said proxyholder appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

OCM LUXEMBOURG EPOF, S.à r.l., société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro R.C.S. B 116.601,

représentée par Maître Figen Eren, avocat, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 24 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour les besoins de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination OCM LUXEMBOURG EPOF HERKULES HOLDINGS, S.à r.l. (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la Loi) et par les présents statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par décision du gérant unique, ou, le cas échéant, par le conseil de gérance de la Société. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

3.1 La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces sociétés ou entreprises ou participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2 La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de parts sociales et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou de valeurs, à ses filiales, sociétés affiliées et/ou à toute autre société. La Société pourra aussi donner des garanties et nantir, transférer, grever, ou créer de toute autre manière et accorder des sûretés sur toutes ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toute autre société, et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toute autre société ou personne.

3.3 La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les créanciers, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4 La Société pourra accomplir toutes opérations commerciales, financières ou industrielles, ainsi que toutes transactions se rapportant à la propriété immobilière ou mobilière, qui directement ou indirectement favorisent ou se rapportent à la réalisation de son objet social.

4. Durée

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune, toutes sous-crites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou, le cas échéant, de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

6.5. La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites et aux conditions prévues par la Loi.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1 La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins trois membres qui seront nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés, lequel/laquelle fixera la durée de leur mandat. Le(s) gérant(s) ne sont pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables n'importe quand ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus de un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus de un gérant, par le conseil de gérance de la Société.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque membre du conseil de gérance de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. En cas d'urgence, les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de trois gérants de la Société, ou, le cas échéant, par les signatures individuelle ou conjointe ou unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent en raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

- 12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.
12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.
12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou télécopie.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 14. Exercice social

- 14.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.
14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance, doit préparer le bilan et les comptes de profits et pertes de la Société, ainsi qu'un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société, avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérants, commissaire(s) aux comptes (si tel est le cas), et associés envers la Société.
14.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 15. Affectation des bénéfices

15.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

15.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires pourront être distribués à tout moment dans les conditions suivantes:

- (i) un état comptable ou un inventaire ou un rapport est dressé par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) il ressort de cet état comptable, inventaire ou rapport que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à la réserve légale;
- (iii) la décision de payer les dividendes intérimaires est prise par l'associé unique ou l'assemblée générale des associés de la Société;
- (iv) le paiement est fait dès lors qu'il est établi que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés.

VI. Dissolution - Liquidation

16.1. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VI. Disposition générale

17. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription - Libération

Ces faits exposés, OCM LUXEMBOURG EPOF, S.à r.l., prénommée et représentée comme dit ci-dessus, déclare souscrire à cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune et les libérer entièrement par versement en espèces de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-).

La somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Coûts

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution à environ deux mille deux cents euros (EUR 2.200,-).

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt, l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:
 - Monsieur Caleb Kramer, gérant de sociétés, né le 16 juin 1969 à Washington DC, Etats-Unis d'Amérique, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;
 - Monsieur Justin Bickle, gérant de sociétés, né le 11 janvier 1971 à Plymouth, Royaume-Uni, ayant son adresse professionnelle au 27 Knightsbridge, Londres SW1X 7LY, Royaume-Uni;
 - Monsieur Jean Fell, expert-comptable, né le 9 avril 1956 à Echternach, Grand-Duché de Luxembourg, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
 - Monsieur Cornelius Martin Bechtel, conseil, né le 11 mars 1968 à Emmerich, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte;
 - Monsieur Szymon Dec, conseil, né le 3 juillet 1978 à Lodz, Pologne, ayant son adresse professionnelle à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte; et
 - Monsieur Hugo Neuman, gérant de sociétés, né le 21 octobre 1960 à Amsterdam, Pays-Bas, demeurant à L-1724 Luxembourg, 16, rue J.B. Fresez.
2. Le siège social de la Société est établi au 67, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: F. Eren, A. Schwachtgen.

Enregistré à Luxembourg, le 30 août 2006, vol. 155S, fol. 23, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} septembre 2006.

A. Schwachtgen.

(094942.3/230/432) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 septembre 2006.

CIGOGNE MANAGEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 14, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 101.547.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 18 juillet 2006, réf. LSO-BS06934, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour le Conseil d'Administration

BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme

M.-C. Mahy

(075092.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

OFAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 24.237.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08280, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076519.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

OFAX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 122, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 24.237.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2006, réf. LSO-BS08284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(076522.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juillet 2006.

IRIS CONSULTING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg B 113.402.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 20 juillet 2006, réf. LSO-BS08031, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Pour IRIS CONSULTING S.A.

Signature

(075095.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

GARFIN INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 73.326.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07196, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075096.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

AINTREE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 89.925.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 (version abrégée), enregistrés à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07370, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(075100.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

COMMUNICATIONS BP, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 60.143.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2006, réf. LSO-BS07462, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 juillet 2006.

Signatures.

(075104.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

EDMONTON FINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 110.582.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 octobre 2006 à 10.30 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2006;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2006;
3. affectation des résultats au 30 juin 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100, de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03889/010/17)

Le Conseil d'Administration.

**ACM GLOBAL INVESTMENTS - PRIVANZA GLOBAL BALANCED PORTFOLIO,
Fonds Commun de Placement.**

*Notice of closure of liquidation of ACM GLOBAL INVESTMENTS -
PRIVANZA GLOBAL BALANCED PORTFOLIO (the «Portfolio»)*

The liquidation of the Portfolio, effective on 17th August, 2005, was closed on 30 July, 2006 by decision of the board of directors of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company») acting as management company to the Portfolio.

The undersigned Management Company has finalised and approved the liquidation procedure of the Portfolio.

The Management Company was not able to pay an amount of USD 85.51 to a shareholder entitled thereto and accordingly such amount has been deposited at the Caisse des Consignations.

(03923/755/12)

The Board of Directors of ALLIANCE CAPITAL LUXEMBOURG S.A.

**ACM GLOBAL INVESTMENTS - BIOTECHNOLOGY PORTFOLIO,
Fonds Commun de Placement.**

*Notice of closure of liquidation of ACM GLOBAL INVESTMENTS -
BIOTECHNOLOGY PORTFOLIO (the «Portfolio»)*

The liquidation of the Portfolio, effective on 17th August, 2005, was closed on 30 July, 2006 by decision of the board of directors of ALLIANCE CAPITAL (LUXEMBOURG) S.A. (the «Management Company») acting as management company to the Portfolio.

The undersigned Management Company has finalised and approved the liquidation procedure of the Portfolio.

The Management Company was not able to pay an amount of EUR 1,360.18 to a shareholder entitled thereto and accordingly such amount has been deposited at the Caisse des Consignations.

(03924/755/12)

The Board of Directors of ALLIANCE CAPITAL LUXEMBOURG S.A.

INVESTMENT COMPANY WESTEND HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 71.601.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra à l'adresse du siège social, le 6 octobre 2006 à 10.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2005.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

I (03722/534/14)

Le Conseil d'Administration.

DEWAPLUS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 2, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 22.784.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer les Actionnaires de la Sicav DEWAPLUS à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le mercredi 11 octobre 2006 à 9.30 heures au siège social de la BANQUE DE LUXEMBOURG, 14, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapport du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes annuels arrêtés au 30 juin 2006
3. Affectation des résultats
4. Quitus aux Administrateurs
5. Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises
6. Nominations statutaires.

Pour pouvoir assister à la présente Assemblée, les détenteurs d'actions au porteur doivent déposer leurs actions, au moins cinq jours francs avant l'Assemblée, auprès du siège ou d'une agence de la BANQUE DE LUXEMBOURG, Société Anonyme à Luxembourg.

Les Actionnaires sont informés que l'Assemblée n'a pas besoin de quorum pour délibérer valablement. Les résolutions, pour être valables, doivent réunir la majorité des voix des Actionnaires présents ou représentés.

I (03926/755/22)

Le Conseil d'Administration.

QUIRINUS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.265.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2006* à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03815/045/17)

Le Conseil d'Administration.

ANTIMOINE PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 90.624.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2006* à 10.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03816/045/17)

Le Conseil d'Administration.

StarPlus SICAV, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-1445 Strassen, 4, rue Thomas Edison.
H. R. Luxemburg B 72.359.

Die Aktionäre der StarPlus SICAV werden hiermit zu einer

ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG

der Aktionäre eingeladen, die am *10. Oktober 2006* um 11.00 Uhr in 4, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen mit folgender Tagesordnung stattfinden wird:

Tagesordnung:

1. Bericht des Verwaltungsrates und des Wirtschaftsprüfers
2. Billigung der Bilanz zum 31. Mai 2006 sowie der Gewinn- und Verlustrechnung für das am 31. Mai 2006 abgelaufene Geschäftsjahr
3. Entlastung der Verwaltungsratsmitglieder
4. Wahl oder Wiederwahl der Verwaltungsratsmitglieder und des Wirtschaftsprüfers bis zur nächsten Ordentlichen Generalversammlung
5. Verschiedenes

Die Punkte auf der Tagesordnung unterliegen keiner Anwesenheitsbedingung und die Beschlüsse werden durch die einfache Mehrheit der anwesenden oder vertretenen Aktionäre gefasst.

Aktionäre, die ihren Aktienbestand in einem Depot bei einer Bank unterhalten, werden gebeten, ihre Depotbank mit der Übersendung einer Depotbestandsbescheinigung, die bestätigt, dass die Aktien bis nach der Generalversammlung gesperrt gehalten werden, an die Gesellschaft zu beauftragen. Die Depotbestandsbescheinigung muss der Gesellschaft fünf Tage vor der Generalversammlung vorliegen.

Luxemburg, im September 2006.

I (03932/755/25)

Der Verwaltungsrat.

PORTUNUS INVESTMENT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 62.264.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2006* à 14.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03840/045/17)

Le Conseil d'Administration.

UNION FINANCIERE DU BENELUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 15, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 41.390.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le *10 octobre 2006* à 15.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

- a. rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice arrêté au 30 juin 2006;
- b. rapport du Commissaire;
- c. lecture et approbation du Bilan et du Compte de Profits et Pertes arrêtés au 30 juin 2006;
- d. affectation du résultat;
- e. décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire;
- f. délibération conformément à l'article 100 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales;
- g. divers.

I (03841/045/17)

Le Conseil d'Administration.

EUFI-CASH SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 32.164.

A GENERAL MEETING

will take place on *October 6, 2006* at 3.00 p.m. in the offices of BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, Luxembourg, 2, place de Metz in order to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. To hear and acknowledge the report of the Board of Directors of the Company and the report of the Company's auditors for the period from January 1, 2006 to August 28, 2006;
2. To approve the audited financial statements for the period from January 1, 2006 to August 28, 2006;
3. To hear and acknowledge the report of the Company's auditor on the liquidation;
4. To approve the report of the liquidator on the liquidation;
5. To give discharge to the liquidator for the performance of its duties;
6. To decide on the closure of the liquidation;
7. To decide to keep the records and books of the Company for a period of five years at the former registered office of the Company;
8. To note that the amounts which could not be paid to the creditors and the liquidation proceeds which could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the liquidation will be deposited with the Caisse des Consignations;
9. To decide on any other business which be brought before the meeting.

In order to participate, or to be represented, at the General Meeting, holders of bearer shares shall inform the Company and deposit their shares at least five clear days before the General Meeting with one of the paying agents. Registered shareholders are authorized to vote or to delegate therefore an attorney. Shareholders who want to participate at the Extraordinary General Meeting have to advise the Company at least five clear days before.

84523

Paying agents

in Luxembourg:

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, 1, place de Metz, L-2954 Luxembourg
- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A., 38, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

in France:

- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, 56, rue de Lille, F-75007 Paris
- CNCE, 5, rue Masseran, F-75007 Paris

in Belgium:

- FORTIS BANQUE S.A., 3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles

in Germany:

- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE, Mainzer Landstrasse, 16, D-60325 Frankfurt am Main

I (03927/755/38)

VLIMMO INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 45.279.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 23 octobre 2006 à 16.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2006 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03865/000/17)

Le Conseil d'Administration.

SOUTHERN LIGHT HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 88.898.

Les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 23 octobre 2006 à 14.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit

Ordre du jour:

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée générale ordinaire du 19 juillet 2006 n'a pu délibérer valablement sur le point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée générale extraordinaire du 23 octobre 2006 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée.

I (03866/000/17)

Le Conseil d'Administration.

CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 60.661.

Le quorum requis par l'article 67-1 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales n'ayant pas été atteint lors de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le 18 septembre 2006, le Conseil d'Administration a l'honneur d'inviter les actionnaires de CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND (ci-après la «Société») à une

DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

qui se tiendra le 24 octobre 2006 à 14.00 heures, dans les bureaux de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen, pour délibérer et voter sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. L'Article 14 des Statuts sera complété par un dernier alinéa qui se lira comme suit:
«La Société peut désigner une société de gestion soumise au chapitre 13 de la Loi. La nomination et la révocation des prestataires de la Société, y compris, le cas échéant, la société de gestion, fait partie des attributions du conseil d'administration qui statuera en la matière à la majorité des administrateurs présents ou représentés».
2. Modification de l'Article 26 des Statuts qui se lira comme suit:
«La Société distribuera, dans le respect des prérogatives de l'assemblée générale, l'ensemble des revenus d'intérêts recueillis, déduction faite des rémunérations, commissions et frais qui s'y rapportent proportionnellement. Ces revenus d'intérêts constituent la composante d'intérêts définie ci-dessous.
Par composante d'intérêts, il y a lieu d'entendre la part des revenus de créances de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières provenant directement ou indirectement de paiement d'intérêts.
Par ailleurs, l'assemblée générale des actionnaires, sur proposition du conseil d'administration, décidera pour chaque catégorie d'actions de distribution, de toutes autres distributions de revenus.
L'actif net de la Société pourra être distribué dans les limites de l'article 24 de la loi du 20 décembre 2002 concernant les Organismes de Placement Collectif.
Les distributions seront payées aux temps et lieux choisis par le conseil d'administration et dans la devise de la classe concernée. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs nécessaires pour distribuer durant l'exercice un ou des acomptes sur dividendes, selon la fréquence qu'il estimera adéquate.»
Cette deuxième assemblée délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représentée, et les résolutions seront adoptées à la majorité des deux-tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.
Pour pouvoir assister à cette Assemblée Générale Extraordinaire, les actionnaires au porteur devront déposer leurs certificats d'actions 5 jours ouvrables avant la date de l'Assemblée auprès de RBC DEXIA INVESTOR SERVICES BANK S.A., 5, rue Thomas Edison, L-1445 Strassen.
Le Prospectus de CAPITAL @ WORK UMBRELLA FUND sera mis à jour en conséquence des délibérations de la présente assemblée, et la nouvelle version pourra être obtenue sur demande auprès du siège social de la Société et auprès du représentant en Belgique, CAPITAL @ WORK S.A., 153, avenue de la Couronne, B-1050 Bruxelles.
I (03925/755/38) Le Conseil d'Administration.

EUFI-RENT SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Registered office: Luxembourg, 1, place de Metz.
R. C. Luxembourg B 32.166.

A GENERAL MEETING

will take place on *October 6, 2006* at 3.30 p.m. in the offices of BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG, 2, place de Metz in order to deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. To hear and acknowledge the report of the Board of Directors of the Company and the report of the Company's auditors for the period from January 1, 2006 to August 28, 2006;
2. To approve the audited financial statements for the period from January 1, 2006 to August 28, 2006;
3. To hear and acknowledge the report of the Company's auditor on the liquidation;
4. To approve the report of the liquidator on the liquidation;
5. To give discharge to the liquidator for the performance of its duties;
6. To decide on the closure of the liquidation;
7. To decide to keep the records and books of the Company for a period of five years at the former registered office of the Company;
8. To note that the amounts which could not be paid to the creditors and the liquidation proceeds which could not be distributed to the persons entitled thereto at the close of the liquidation will be deposited with the Caisse des Consignations;
9. To decide on any other business which be brought before the meeting.

In order to participate, or to be represented, at the General Meeting, holders of bearer shares shall inform the Company and deposit their shares at least five clear days before the General Meeting with one of the paying agents. Registered shareholders are authorized to vote or to delegate therefore an attorney. Shareholders who want to participate at the Extraordinary General Meeting have to advise the Company at least five clear days before.

*Paying agents**in Luxembourg:*

- BANQUE ET CAISSE D'EPARGNE DE L'ETAT, LUXEMBOURG 1, place de Metz, L-2954 Luxembourg
- DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE LUXEMBOURG S.A. 38, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg

in France:

- CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS, 56, rue de Lille, F-75007 Paris
- CNCE, 5, rue Masseran, F-75007 Paris

in Belgium:

FORTIS BANQUE S.A., 3, Montagne du Parc, B-1000 Bruxelles

in Germany:

DekaBank DEUTSCHE GIROZENTRALE Mainzer Landstrasse, 16, D-60325 Frankfurt am Main

I (03928/755/38)

ING (L) LIQUID, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2965 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 86.762.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mardi 10 octobre 2006 à 14.30 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 30 juin 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (03929/755/21)

Le Conseil d'Administration.

LUDOVICA S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R. C. Luxembourg B 37.306.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le jeudi 12 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social avec pour

Ordre du jour:

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du commissaire aux comptes,
- Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Renouvellement du mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes.

Pour assister ou être représentés à cette assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03867/755/17)

Le Conseil d'Administration.

MULTI STRATEGY PORTFOLIO, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 52, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 73.332.

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

des actionnaires de la société se tiendra dans les locaux de ING LUXEMBOURG, 46-48, route d'Esch à L-2965 Luxembourg, le mardi 10 octobre 2006 à 15.00 heures pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprises
2. Approbation des comptes au 30 juin 2006
3. Affectation des résultats
4. Décharge aux Administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Pour être admis à l'Assemblée Générale, tout propriétaire d'actions au porteur doit déposer ses titres aux sièges et agences de ING LUXEMBOURG et faire part de son désir d'assister à l'Assemblée, le tout cinq jours francs au moins avant l'Assemblée.

Les actionnaires en nom seront admis sur justification de leur identité, à la condition d'avoir, cinq jours francs au moins avant la réunion, fait connaître au Conseil d'Administration leur intention de prendre part à l'Assemblée.

I (03931/755/21)

Le Conseil d'Administration.

MARCHE INVESTISSEMENTS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 88.237.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra le 10 octobre 2006 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 30 juin 2006;
2. approbation des comptes annuels au 30 juin 2006;
3. affectation des résultats au 30 juin 2006;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaires aux Comptes;
6. divers.

I (03890/010/17)

Le Conseil d'Administration.

JOTOQUO INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 56.630.

Messieurs les Actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra de manière extraordinaire le 9 octobre 2006 à 11.00 heures au siège social, 19-21, boulevard du Prince Henri, 1724 Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture et approbation du bilan et des comptes de profits et pertes au 31 décembre 2005;
2. Examen et approbation du rapport intérimaire du liquidateur;
3. Décharge au liquidateur pour la période du 1^{er} janvier 2005 au 31 décembre 2005;
4. Divers.

Les actionnaires désirant assister à l'assemblée générale doivent déposer leurs actions 5 jours avant l'assemblée générale auprès de la société EUROPEENNE DE BANQUE, 19-21, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

M. Lamesch

Le liquidateur

I (03930/755/19)

BILKU 2, Investmentgesellschaft mit variablem Kapital.

Gesellschaftssitz: L-2180 Luxembourg, 3, rue Jean Monnet.
H. R. Luxemburg B 114.659.

Hiermit wird allen Aktionären der BILKU 2, SICAV mitgeteilt, dass eine

AUSSERORDENTLICHE GENERALVERSAMMLUNG

am 29. September 2006 um 11.00 Uhr am Gesellschaftssitz im Hause der BANQUE LBLux S.A., 3, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg stattfinden wird.

Tagesordnung:

- I. Ergänzung der Absätze (3) und (4) des Artikels 3.2.1. e. der Satzung um den folgenden Satz 2:
«Bei der Anwendung dieser Anlagegrenze ist jeder Teilfonds eines Umbrella-Fonds im Sinne von Artikel 133 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen wie ein eigenständiger Teilfonds zu betrachten, vorausgesetzt, das Prinzip der Einzelhaftung pro Teilfonds im Hinblick auf Dritte findet Anwendung.»
- II. Streichung der Nr. 1 in Artikel 3.2.5.
- III. Ergänzung des Artikels 3.2.6.2. um den folgenden Satz 3:
«Bei der Anwendung der im dritten Gedankenstrich vorgesehenen Grenze ist jeder Teilfonds eines Umbrella-Fonds im Sinne von Artikel 133 des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen wie ein eigenständiger Teilfonds zu betrachten, vorausgesetzt, das Prinzip der Einzelhaftung pro Teilfonds im Hinblick auf Dritte findet Anwendung.»
- IV. Neufassung des Artikels 18.1. wie folgt:
«Aktionäre können die Rücknahme und Auszahlung ihrer Aktien jederzeit durch Einreichung eines Rücknahmeantrages an die Gesellschaft verlangen.»
- V. Neufassung des Artikel 20.1. Satz 1 wie folgt:

«Für die Bestimmung des Ausgabe-, Umwandlungs- und Rücknahmepreises wird der Nettoinventarwert pro Aktie für sämtliche Aktienklassen periodisch so wie im Anhang für jeden Teilfonds festgelegt berechnet (ein jeder solcher Tag an welchem der Nettoinventarwert bestimmt wird, wird hiernach «Bewertungstag» genannt).»

VI. Ergänzung des Artikels 20.2. um den folgenden Satz 2:

«Solange die Rücknahme von Aktien ausgesetzt ist, dürfen keine Aktien ausgegeben werden.»

VII. Neufassung des Artikels 26 Satz 1 wie folgt:

«Die Gesellschaft wird einen Depotbankvertrag mit einer Bank abschließen, welche den Bedingungen des Gesetzes vom 20. Dezember 2002 über Organismen für gemeinsame Anlagen und den Bestimmungen des deutschen Investmentgesetzes entspricht (die «Depotbank») und welche gegenüber der Gesellschaft und deren Aktionären die vom Gesetz vorgesehene Verantwortung übernimmt.»

VIII. Verschiedenes

Die Punkte der Tagesordnung der außerordentlichen Generalversammlung verlangen ein Anwesenheitsquorum von 50 Prozent der ausgegebenen Aktien sowie eine Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Aktien. Im Falle, in dem anlässlich der außerordentlichen Generalversammlung das o.g. Quorum nicht erreicht wird, wird eine zweite außerordentliche Generalversammlung an der gleichen Adresse gemäß den Bestimmungen des Luxemburger Rechts einberufen, um über die auf der o.a. Tagesordnung stehenden Punkte zu beschließen. Anlässlich dieser Versammlung ist kein Anwesenheitsquorum verlangt und die Beschlüsse werden mit einer Zwei-Drittel-Mehrheit der Stimmen der anwesenden oder vertretenen Anteile getroffen.

Zur Teilnahme an der außerordentlichen Generalversammlung und zur Ausübung des Stimmrechts sind diejenigen Aktionäre berechtigt, die bis spätestens 25. September 2006 die Depotbestätigung eines Kreditinstituts bei der Gesellschaft einreichen, aus der hervorgeht, dass die Aktien bis zur Beendigung der Generalversammlung gesperrt gehalten werden. Aktionäre können sich auch von einer Person vertreten lassen, die hierzu schriftlich bevollmächtigt ist.

II (03791/000/48)

Der Verwaltungsrat.

RYLUX S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R. C. Luxembourg B 18.514.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 septembre 2006 à 10.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 30 juin 2006
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03740/000/20)

Le Conseil d'Administration.

NAJA INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.

R. C. Luxembourg B 20.475.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra en date du 28 septembre 2006 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 mars 2006
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03794/506/15)

Le Conseil d'Administration.

INTERNATIONALE FORET NOIRE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 21.728.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 septembre 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03756/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BERGASA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 49.590.

Les actionnaires sont priés d'assister à

l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

qui se tiendra exceptionnellement le 29 septembre 2006 à 15.00 heures, au siège social, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

Ordre du jour:

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2005
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux Administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire
5. Décharge à donner au Commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03757/000/20)

Le Conseil d'Administration.

BUREAU D'EXPERTISES JEAN SCHMIT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1272 Luxembourg, 62, rue de Bourgogne.
R. C. Luxembourg B 53.754.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2006, réf. LSO-BR07672, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOFICODEC, S.à r.l.

Signature

(075129.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juillet 2006.